

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2017

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
C.C.L.L : MAMET Gérard ;
C.C.V.M : BERGER Joël ; MARCHAL François ;

Secrétaire de séance : BOUSSET Jean-Marc

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;
Mandataires : EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

Objet : Projets de travaux sur les chalets de compostage

PROJETS DE TRAVAUX SUR LES CHALETS DE COMPOSTAGE

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

Depuis 2012, le SYBERT a construit 15 chalets de compostage. 11 sont actuellement gérés par la Régie des Quartiers qui assure un accueil des habitants souhaitant apporter leurs biodéchets.

Pour l'année 2017, le SYBERT prévoit différents travaux de maintenance, remise en état ou de déplacement-reconstruction, pour un budget global estimé à 20 000 € HT.

1. TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET AMELIORATION DES CHALETS

Pour l'année 2017, il est proposé de réaliser différents types de travaux sur les chalets de compostage, visant à consolider les équipements existants, les remettre en état voire les déplacer. Le tableau présente la liste des travaux envisagés par chalet :

Chalet	Nature des travaux	Remarques	Coût estimatif € HT (fournitures + travaux)
RIVOTTE	Travaux de remise en état du chalet - remise à niveau de la structure poteaux, refixation du chéneau sous toiture, remplacement des planches dégradées - pose de tôles perforées anti-rongeurs dans le fond des cellules	Fourniture du bois : 848 € (Aymonier) Fourniture de tôles perforées partie basse + quincaillerie : 350€ (Burdin) Travaux : 1130 € (ADDSEA) Nettoyage-désinfection (FCA) : 260€	2 600 €
MOUILLERE, LIBERTE, RESAL, RIVOTTE (haut)	Travaux d'isolement des chalets contre les rongeurs - pose et ajustement de tôles perforées sur le haut du chalet - ajustement des tôles perforées dans le fond des cellules	Achat tôles perforées : 1500€ Achat des cornières : 500 € Pose des pièces par service Maintenance du SYBERT	2 000 €
RESAL	dallage de l'espace situé derrière le chalet pour le travail et la récolte du compost	Achat dalles : 130 € Travaux dallage : 700 € (yc fourniture de sable)	800 €

SAVOIE	Consolidation-extension de la structure et dallage autour du chalet - pose d'une semelle réglable sous poteau extérieur (vérin) - terrassement, nivellement et pose de dalles - agrandissement chalet toiture + bardage pour cellule citerne + cellule rangement	achat pavés : 340 € terrassement : 500 € pose de dalles 800 € consolidation + extension structure bois + ferro : 1000 €	3 000 €
GRANVELLE	Dispositif pour déviation des EP du parking découpe du macadam + évacuation gravats pose d'un "caniveau" au bout de la 4ème rangée	achat du caniveau : 30€ le mètre 150€ travaux : 1000 €	1 200 €
LIBERTE	Déplacement, extension et remise en état du chalet - ajout d'une 3ème cellule pour augmenter capacité (+5 m3) - remplacement planches usagées - création cellule de matériel Déclaration de Travaux nécessaire auprès de la Ville.	- préparation du sol (1000 €) - fournitures matériaux (1500 €) - travaux démontage et reconstruction avec agrandissement (3000 €)	5 500 €
MONTRAPON	déconstruction / reconstruction sur un nouvel emplacement - préparation du terrain sur nouvel emplacement - remise en état du précédent - montage du chalet (réutilisation des matériaux démontés si possible) - Déclaration de Travaux nécessaire auprès de la Ville.	démontage-remontage du chalet : 1500 € prépa nouveau terrain : 700 € remise en état du sol : 1500 €	3 700 €
JEAN MOULIN, RESAL, MOUILLERE, TORCOLS	pose de couvercle bac à broyat sur 4 chalets - achat panneaux bois + quincaillerie		200 €
MONTANT TOTAL € HT			19 000 €
SUBVENTION ADEME (40%)			7 600 €
RESTE A CHARGE SYBERT (60%)			11 400 €

2. EXPERIMENTATION DE L'APPORT VOLONTAIRE SUR UN CHALET

Sur certains chalets de compostage, la fréquentation des habitants reste modérée, plusieurs facteurs d'explication peuvent être donnés :

- Manque d'information des habitants et / ou absence de sensibilité à la thématique
- Horaires d'ouverture qui ne conviennent pas ou sont insuffisants.

Pour pallier à la deuxième difficulté, il est proposé d'expérimenter l'apport volontaire des biodéchets par les habitants sous certaines conditions :

- L'accès est réservé aux seuls habitants qui ont le mode d'accès (clé, code, badge, ...)
- Une campagne d'information sera organisée au préalable pour informer les habitants, leur confier le mode d'accès et les inscrire sur une liste.

Ce test nécessite plusieurs adaptations :

- Sur le chalet de compostage : mise en place d'une trappe sur le bac à broyat et installation d'une poubelle de récupération des biodéchets sous la trappe
- Modifications des prestations de la Régie des Quartiers : la durée des permanences sera réduite, mais leur fréquence dans la semaine plus élevée (par ex. trois passages d'une heure) ; par ailleurs, il leur sera demandé d'effectuer un tri des indésirables avant de transférer le contenu de la poubelle dans la cellule du chalet ;
- L'installation d'un dispositif d'accès réservé aux habitants : ce système doit être assez simple, pour s'adapter à la fluctuation des personnes inscrites (déménagement par ex.)

Différentes solutions techniques sont à étudier : badge, cadenas + clé, cadenas + code

Il est proposé de mettre en place ce test sur l'un des 2 chalets suivants : TORCOLS ou RESAL.

3. ETUDE DE CONCEPTION D'UN NOUVEAU CHALET

En fonction de l'avancement des actions prioritaires, l'étude de conception pour l'intégration architecturale des composteurs de quartier, sera lancée pour un montant prévisionnel 8 000 € HT.

A l'unanimité le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- le plan de financement relatif aux travaux sur les chalets de compostage présenté ci-dessus,
- l'autorisation donnée à Mme la Présidente ou son représentant pour solliciter les subventions auprès de l'ADEME Bourgogne-Franche Comté et signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces financements.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité